

PROTOCOLE SANITAIRE EKWALIS

1) Dispositif sanitaire pour l'accueil du public

Généralités :

- Des distributeurs de gel hydroalcoolique à pédale ont été installés à l'entrée.
- Des sprays désinfectants (norme NF Virucide COVID-19) sont disponibles en salle.
- L'assainissement de nos salles et de notre matériel est réalisé par la société AKALI experte en la matière et reconnue par l'ARS. L'assainissement se fait grâce à un aspirateur à vapeur à 150°C.
- Les circuits de climatisation et de recyclage ont été traités anti-COVID 19. Ce traitement sera renouvelé tous les 6 mois (sachant que l'ARS préconise un seul traitement annuel).
- Les protocoles de ménage à l'intérieur du club ont été adaptés. Nous avons recruté une personne supplémentaire pour assurer le service de nettoyage sur un nombre d'heures plus important.
- Un sens de circulation a été mis en place pour éviter au maximum les contacts inutiles. Les adhérents sont priés de le respecter.
- La capacité de chaque salle sera indiquée aux adhérents.

L'Accueil :

- Les comptoirs d'accueil ont été équipés de plexiglas.
- Les comptoirs sont désinfectés après chaque passage.
- Les adhérents doivent limiter dans la mesure du possible leur contact avec la surface du comptoir d'accueil.
- Le TPE (Terminal de Paiement Electronique) est nettoyé après chaque utilisation.
- Le personnel d'accueil a été augmenté pour minimiser le temps d'attente.
- Les adhérents sont priés de limiter leur interaction avec les agents d'accueil au strict nécessaire.
- Des produits sanitaires (masques lavables, gel hydroalcoolique en petit format, gourdes, serviettes en microfibres) seront disponibles à la vente à l'accueil.

Les cours et la pratique individuelle :

- Pour tous les cours collectifs (sauf le RPM), des emplacements de 5m² ont été prévus.
- Les salles de RPM contiennent, quant à eux, des emplacements de 6m².
- Dans la mesure du possible, des surfaces de 5m² ont été prévues pour chaque machine individuelle des plateaux de cardio et de musculation.
- A défaut, des barrières en PVC ont été placées entre les machines pour garantir votre sécurité.
- La zone dédiée au cardio a été étendue sur le patio extérieur.

Les vestiaires et sanitaires :

- Les adhérents pourront uniquement avoir accès aux cabines et casiers signalés par des autocollants Ekwalis.
- Les douches collectives sont proscrites.
- Les adhérents devront limiter au maximum leur temps de présence dans ces espaces confinés pour éviter les regroupements.
- Les sanitaires seront accessibles.
- Les adhérents devront impérativement se laver les mains avant de sortir des toilettes.
- Des lingettes désinfectantes à usage unique sont mises à la disposition des adhérents.

Les espaces aquatiques :

- La distanciation d'un mètre devra être respectée. Chaque personne disposera donc de 4m² pour sa pratique.
- La douche est obligatoire pour accéder aux espaces aquatiques.
- Le port du maillot de bain est obligatoire. Les shorts de bains ne sont pas acceptés.

2) Sécurité de nos équipes

Parce que nos équipes font notre force et notre identité, nous mettons tout en œuvre pour leur garantir une reprise du travail dans les meilleures conditions possibles.

- Une signalétique adaptée a été mise en place pour rappeler les consignes en matière de gestes barrières.
- Du gel hydroalcoolique et des masques sont mis à disposition de toutes nos équipes.

3) Préconisations pour vos entrainements

Chez nous, l'entraînement c'est sacré !

Alors pour garantir à chacun sécurité et tranquillité d'esprit pendant sa séance, nous vous appelons à respecter les consignes mises en place au sein du club.

Optimisation de l'espace, distanciation sociale et hygiène sont les maîtres mots de votre reprise !

Généralités :

- Les adhérents devront prendre connaissance de la charte EKWALIS et la signer en gage d'acceptation des termes du dispositif du club.
- La carte d'accès est obligatoire dès le 02 Juin 2020 pour des raisons sanitaires et réglementaires.
- L'accès aux cours ne sera possible que sur réservation préalable sur le site du club ou par téléphone ou encore sur place.
- Les gestes barrières (notamment la distanciation sociale) sont à appliquer au sein du complexe.
- Le port du masque est obligatoire en dehors des cours et pour tous vos déplacements.
- La désinfection de l'espace de pratique et du matériel est obligatoire avant et après chaque utilisation (notamment sur les plateaux de cardio et de musculation).
- L'entraînement est exclusivement INDIVIDUEL. De ce fait, il n'y aura pas d'assistant (pareur) pour la musculation libre. Les adhérents ne pourront pas travailler en duo.

- Le respect du travail de notre personnel de nettoyage est important. Nous demandons donc à nos adhérents de veiller à la propreté de leurs chaussures.
- La serviette personnelle est obligatoire sur les machines (de musculation et de cardio notamment) pour des raisons d'hygiène au sein du club.
- Chaque adhérent devra faire preuve de civisme et de respect envers les personnes autour de lui.
- Chaque adhérent optimisera au mieux sa séance pour permettre à chacun de profiter des installations du club.

Les cours collectifs :

- Les cours collectifs se feront sans ou avec très peu de matériel.
- Il est demandé aux adhérents de se munir de leur propre équipement pour les séances.
- Le club ne fournira aucun matériel individuel.

- **Personal Training** : Un protocole spécifique respectant les gestes barrières et la distanciation sociale est dédié à cette activité. Nous vous invitons à vous renseigner auprès du personnel de votre club.

4) Préconisations spécifiques à certains cours et à certaines activités

RPM :

- Pour assister au cours, il est impératif de réserver.
- Les adhérents doivent impérativement se munir de leur serviette personnelle.
- L'accès à la salle ne sera possible qu'à l'arrivée de votre coach.
- Les adhérents devront mettre et retirer les chaussures spécifiques de vélo uniquement sur le tapis prévu à cet effet.
- Les adhérents devront reposer leur tapis dans la bassine de nettoyage prévue à cet effet.
- Les adhérents ont pour obligation de nettoyer leur vélo après le cours avec une lingette à usage unique fournie par un agent technique.
- Le port du masque est obligatoire pour tout déplacement à l'intérieur et en dehors de la salle

Box PAPANG :

- Les cours PAPANG seront accessibles en effectif réduit (10 personnes maximum).
- Les adhérents devront garder leur espace de WOD et leur matériel à usage unique et individuel (tels que les barres d'haltérophilie ou les barres de gymnastique). Les adhérents ne seront pas autorisés à se prêter du matériel.
- Pas de TEAM WOD pendant les séances post-COVID.
- Les adhérents devront finir leur session par une phase de nettoyage du matériel utilisé et de l'espace pour permettre aux prochains adhérents de commencer le cours suivant dans un cadre sain.
- La zone d'attente du WOD se situe dorénavant à l'extérieur de la box.

Squash :

- Pour pratiquer, les adhérents devront obligatoirement réserver leurs créneaux sur notre site ou par téléphone.
- Des lingettes désinfectantes à usage unique sont à disposition des adhérents pour le nettoyage des poignées de porte.

5) Préconisations concernant les autres services du club

Marmailles : (Protocole applicable dès l'ouverture de la garderie)

- Les adhérents confiant leurs enfants à notre service de garderie devront signer la charte de confiance.
- Les enfants devront se laver les mains dès l'entrée de la garderie.
- Le port du masque est obligatoire.
- Tout le matériel utilisé sera rangé dans un bac prévu à cet effet pour ensuite subir une phase de nettoyage et de désinfection.

Le spa :

- L'accès au Hammam, au sauna et au jacuzzi est interdit.
- Les adhérents doivent respecter les limitations concernant le nombre de personnes pouvant accéder simultanément à chaque bassin.
- Le changement de poste ne peut se faire qu'après avoir procédé à une douche intermédiaire. Cette phase devra être répétée pour tous les changements effectués.